

L'AMAP "les Choucas gourmands"

SAISON 2015

- Complète du 09 janvier au 26 juin
- Soit 13 distributions, toutes les 2 semaines

Distribution chaque vendredi de 17H00 à 19H00
chez Yann PIERREL :
3 chemins des bruyères THIEFOSSE



et

le producteur : **Michel FREDRIKSEN**
Baudimont
88290 SAULXURES-SUR-MOSELOTTE
03-29-24-23-70

CONTRAT

POUR 1 PETIT / GRAND PANIER toutes les 2 semaines (à 5 € ou 10 €)

NOM de l'adhérent :

Demeurant :

Tél : Mobile : Email :@

ENGAGEMENT DU PRODUCTEUR

Je m'engage à :

- produire des fromages selon des modes de production de l'agriculture biologique en accord avec la Charte des Amap ci-jointe.
- fournir aux abonnés un panier de fromage (4 fromages frais, demi ou affiné pour le grand panier ou 2 fromages pour le petit panier, variantes possibles) toutes les deux semaines.
- informer sur le fonctionnement de la ferme ainsi que des événements liés à la production.
- accueillir les groupes de consomm-acteurs pour les visites.

ENGAGEMENT DU CONSOMM-ACTEUR ADHERENT

- Je m'engage pour une saison à chercher mes fromages ou à les faire retirer par un tiers
- J'adhère au principe de l'Amap et suis tenu au courant régulièrement de l'évolution de la production.
- Je suis conscient de partager les risques (maladies) et contribue ainsi à être solidaire du producteur.

CONDITIONS DE REGLEMENT DU CONSOMMATEUR ADHERENT

- Prix unitaire du panier : **5 € ou 10 €**
- **Saison complète : montant total de l'engagement pour la saison : 65 € ou 130 €**
Le paiement est effectué par **2 chèques de 32,50 € ou de 65 €** libellés à l'ordre de Michel FREDRIKSEN
tous datés du 02 janvier. L'ensemble des chèques seront collectés au plus tard le 02 janvier 2015 par la trésorière
Les chèques seront mis à l'encaissement les 09 janvier 2015 et 20 mars 2015 pour la saison

Fait à le

Le producteur : Michel FREDRIKSEN

L'adhérent :